Depuis plus de 60 ans,
la Fondation des Amis de l'Atelier,
Reconnue d'Utilité Publique, accueille
et accompagne des enfants et adultes
en situation de handicap mental, psychique
et avec autisme.

Aidez-nous à poursuivre notre action afin de :

- **Pérenniser** la mission engagée en restant fidèle aux valeurs qui animaient ses fondateurs, et se mettre en position de service aux personnes les plus défavorisées, les plus fragiles et tout particulièrement celles qui sont en situation de handicap.
- **Développer** de nouveaux projets pour répondre toujours mieux aux besoins des personnes que nous accompagnons.
- **Accompagner** les personnes dans la durée en veillant notamment à respecter l'identité de chacun, à favoriser son projet de vie et à valoriser ses ressources.
- **Faciliter** le maintien des liens avec les proches, les familles, et plus largement le lien social.
- **Être à l'écoute** des besoins nouveaux pour pouvoir y répondre.



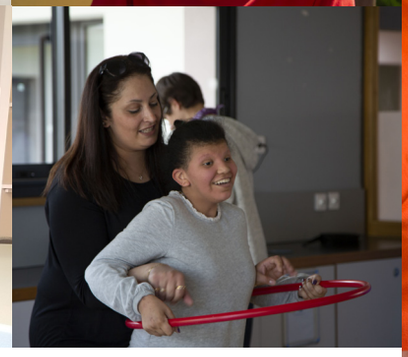
"Je pense que la Fondation des Amis de l'Atelier est la rencontre de ma vie. J'ai compris en arrivant qu'on était là pour m'aider. Si vous sentez que vous êtes au début de quelque chose, qu'on vous donne une chance de vous en sortir, saisissez-la."

Témoignage de Sylvie
(Résidence Accueil de Chevilly-Larue)









La Fondation des Amis de l'Atelier est actuellement un acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique, mental et avec autisme en France.

- Fondation Reconnue d'Utilité Publique
- Plus de 60 ans d'existence
- Plus de 3 000 enfants et adultes accompagnés
- 90 établissements et services

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Siège : 17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
E-mail : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org

version 08/2022



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Agir ensemble pour le handicap
mental, psychique et
les troubles du spectre autistique

L'histoire de la Fondation des Amis de l'Atelier



1957

Création de La Nichée à Châtenay-Malabry (92), par Anne Sommermeyer.
Des familles demandant de l'aide pour leurs enfants handicapés.

1961

Création de l'Association des Amis de l'Atelier. Des enfants qui grandissent et apprennent un métier.

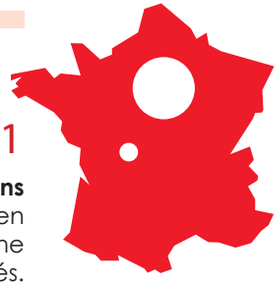




2007 - 2011

L'association se développe avec 30 établissements en 2007.
En 2011 elle a 50 ans et **devient la Fondation des Amis de l'Atelier.**





2021

La Fondation fête ses 60 ans
90 établissements et services en Île-de-France et en Haute-Vienne et plus de 3 000 personnes accompagnés.

90 établissements et services pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de handicap

La Fondation gère aujourd'hui :

- **plusieurs lieux d'hébergement et des logements pour adultes :** foyers de vie ou foyers occupationnels, foyers d'hébergement, résidences pour personnes vieillissantes, maisons relais, résidences accueil

- **des Services d'Accompagnement** à la Vie Sociale (SAVS) et des Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

- **des établissements d'accueil, d'accompagnement et de soins spécialisés :** Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), Services d'Accueil de Jour et Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM)

- **des Pôles enfance permettant l'accompagnement et la scolarisation d'enfants** : Instituts Médico-Éducatifs (IME) et Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

- **des espaces permettant l'accompagnement et l'intégration :** Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

- **des lieux d'insertion et d'accompagnement par le travail :** Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), Centres d'Initiation au Travail et aux Loisirs (CITL)

- **une Plateforme Insertion & Hanploi permettant l'accompagnement des personnes vers et dans l'emploi en milieu ordinaire** (Emploi accompagné, parcours inclusif,…)

- **des dispositifs permettant de prévenir des ruptures de parcours, à tout âge** : Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Vous êtes un particulier	Vous êtes une entreprise
Faire un **don**	**Choisir le mécénat** d'entreprise
Faire un **legs** ou une **donation**	**Mobiliser vos collaborateurs**
Monter un évènement de collecte	**Travailler** avec nos ESAT
Acheter solidaire auprès de nos ESAT	**Acheter solidaire** auprès de nos ESAT
Acheter solidaire sur nos sites partenaires	Nous reverser votre **taxe d'apprentissage**

Votre soutien permet de financer des projets ayant pour but d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.